

Des éoliennes en pleine forêt

Un projet éolien est actuellement à l'étude entre le col du Haut-Jacques et le col de Mon Repos. Pour le syndicat Snupfen-Solidaires, la protection des espaces et des paysages naturels est la priorité.

Un projet éolien est à l'étude entre le col du Haut-Jacques et le col de Mon Repos, plus exactement dans la forêt domaniale de Mortagne et la forêt communale de La Voivre. Le promoteur Erelia souhaite installer 11 machines de 120 m de hauteur au sommet de montagnes qui n'en font que 250. « L'impact sur les forêts du massif sera très important : environ 0,5 ha de forêt détruite par éolienne, les infrastructures à élargir pour le passage des engins, les terrassements, la déstabilisation des peuplements, la circulation d'engins, le bruit, la pollution lumineuse, la destruction d'oiseaux, d'insectes et de chauves-souris », explique Christian Michel. « L'impact sur les paysages naturels sera énorme vu la hauteur des machines qui devraient être bien visibles depuis le camp celtique de La Bure et toute la vallée de la Meurthe. »

Christian Michel, agent patrimonial, est un des représentants locaux du Snupfen-Solidaires, syndicat majoritaire de l'ONF. Il assure la gestion de ces forêts avec ses collègues et s'inquiète pour elles. Pour lui, c'est le coup de grâce pour des forêts déjà malmenées depuis des années. « Il y a eu la tempête de 1999 qui a



Une photo prise par Christian Michel depuis le camp celtique de La Bure avec une simulation d'éoliennes installées sur les crêtes. (DR)

détruit une grande partie des peuplements du secteur, la canicule de l'été 2003, le déficit chronique en précipitations qui affaiblit les arbres, les exploitations intensives incessantes et les nuisances provoquées par la circulation de nombreux véhicules tels que motos, quads et 4x4. »

Pour Christian Michel, l'idée même de détruire la forêt pour produire « une énergie soi-disant propre » est une aberration totale. « Les avantages de la forêt sont multiples : production de bois et d'énergie (une matière première naturelle renouvelable en perma-

nence), production d'oxygène, fixation du gaz carbonique atmosphérique, stockage de l'eau, protection des sols, fixation des poussières, refuge pour les animaux et la biodiversité, pratique de la chasse, production de menus produits forestiers tels que champignons et myrtilles et bien sûr l'accueil du public pour qui la forêt est un refuge, un milieu sauvage rempli de légendes. »

Dans ces forêts survivent Grands Tétràs, pic noir, pic épeiche, épervier, autour des palombes, gelinotte, chat forestier, lynx, peut être un loup de passage et petite

chouette chevêchette mais aussi cerfs, lièvres, chevreuil et sangliers. « Et tant d'espèces moins connues, symboles de la vie sauvage. Il faut impérativement les protéger. Vu les enjeux patrimoniaux du site et la présence d'une zone de protection spéciale (ZPS, zone Natura 2000), l'ONF a émis un avis défavorable à ce projet en forêt domaniale. Car les forêts publiques n'ont pas vocation à subir une installation industrielle telle qu'un parc éolien. Son avis est également défavorable sur l'implantation des éoliennes dans la forêt de La Voivre, dont l'ONF assure la

gestion. Mais c'est la commune qui décidera de ce qu'elle souhaite pour ses forêts communales. » Pour Christian Michel et le Snupfen, détruire un milieu naturel comme une forêt n'est pas acceptable. Pour Christian Michel et ses collègues forestiers, c'est avant tout l'efficacité énergétique et la préservation des milieux naturels sensibles qui doit être prioritaire. « Les paysages naturels de la montagne vosgienne sont une richesse. Les touristes ne viennent pas dans les Vosges pour voir des éoliennes ou un paysage industriel. Ils recherchent la nature et le calme. Cela mérite toute l'attention des décideurs quant au choix des sites retenus pour les implantations de parcs éoliens. »

Un autre projet existe sur les hauteurs de Châtas où une dizaine de machines vont être construites dont une partie en forêt. « La biodiversité est malmenée dangereusement, même dans les Vosges ! L'écologie ne doit pas se limiter à l'énergie, elle doit être globale. La protection des espaces et des paysages naturels qui est aussi créatrice d'emplois, est la priorité absolue des forestiers du Snupfen et nous tient très fortement à cœur », précise Christian Michel.